



RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du 24 avril 2026



INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

Règlement intérieur du conseil municipal et plan

Le règlement intérieur du conseil municipal et le plan de table ont été transmis aux conseillers municipaux avec la convocation.

Le conseil a approuvé ces documents conformément aux dispositions annexées.



FONCTION PUBLIQUE

Plafonnement de la prise en charge des frais de la protection fonctionnelle

Faute d'arrêté fixant les plafonds, il a été proposé de limiter la prise en charge de la protection fonctionnelle selon les plafonds de l'assureur.

Le conseil a approuvé cette proposition et la subrogation de l'assureur.



INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

Frais exposés par les élus à l'occasion de leur mandat

Il a été proposé de fixer les modalités de remboursement des frais des élus pour la durée du mandat.

Les frais liés aux réceptions et représentations ont été pris en charge par la collectivité sur justificatifs. Les frais de déplacement, d'hébergement et de mission ont été remboursés selon les règles applicables aux fonctionnaires.

Les frais liés à un mandat spécial, encadré et ponctuel, ont également été pris en charge sur justificatifs.

La mise à disposition de véhicules pour les déplacements professionnels a été prévue. Enfin, les frais de garde d'enfants ou d'assistance à domicile ont été remboursés, dans la limite du plafond légal, sur justificatifs.

Le conseil a approuvé ces dispositions.



INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

Frais des emplois fonctionnels

Les emplois fonctionnels, réservés aux agents de catégorie A, permettent de confier la direction des services à des agents de confiance.

Les frais engagés dans le cadre de leurs missions (déplacements, repas, représentation...) ont été pris en charge par la collectivité sur justificatifs.

Le conseil a approuvé ces dispositions.



INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

Formation des élus

La formation des élus, encadrée par les textes en vigueur, est organisée et adaptée à leurs fonctions.

Les élus peuvent bénéficier de formations, notamment auprès du CFMEL, dans la limite de 18 jours sur la durée du mandat.

La prise en charge des frais de formation se fait sur justificatifs, avec une répartition équitable entre élus.

Le conseil est invité à approuver ces dispositions et l'inscription des crédits au budget.



INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

Mise à disposition de tablettes numériques aux conseillers municipaux

Il est proposé de mettre à disposition une tablette numérique aux élus pour l'exercice de leurs fonctions, notamment pour l'envoi des convocations et comme outil de travail.

Le conseil a approuvé la convention et a autorisé le maire à la signer.



FONCTION PUBLIQUE

Véhicules de fonction et de service

Le conseil a approuvé la mise à disposition de véhicules de service aux élus et aux agents, selon leurs fonctions et les besoins du service.

Le conseil a également autorisé les responsables concernés à prendre les décisions et ordres de mission correspondants.



INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

CFMEL – référent déontologue

La loi impose la désignation d'un référent déontologue pour les élus, afin de les accompagner de manière confidentielle dans l'exercice de leurs fonctions.

Il a été proposé d'adhérer au service commun pour la désignation de ce référent.

Le conseil a approuvé cette adhésion.



FONCTION PUBLIQUE

Événements familiaux

Il a été proposé de définir les modalités de prise en charge des gestes de la commune lors d'événements familiaux (naissance, mariage, retraite, décès), avec des montants plafonnés pour les élus ou les agents de la commune.
Les dépenses ont été inscrites au budget.

Le conseil a approuvé ces dispositions.



INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

Désignation des représentants de la commune à la commission communale des impôts directs (CCID)

Le conseil a proposé une liste de 32 candidats pour la Commission communale des impôts directs.

Ces candidats remplissent les conditions requises et permettront à l'administration fiscale de désigner les 16 commissaires titulaires et suppléants.

Le conseil a approuvé cette liste.



INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

Désignation d'un conseiller municipal en charge des questions de défense

Le conseil a désigné M. Michel ROZELET comme correspondant défense et Mme Christelle LARMIGNAT-CAPANO comme suppléante.

Cette désignation a été effectuée à main levée.



LIBERTÉS PUBLIQUES ET POUVOIR DE POLICE

Désignation du correspondant sécurité civile

Le conseil a désigné M. Frédéric BOUSCAREN comme correspondant incendie et secours et Mme LARMIGNAT-CAPANO comme suppléante.

Cette désignation a été effectuée à main levée.



INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

Création et désignation des membres de la commission de contrôle financier

Le conseil a créé une commission de contrôle financier chargée d'examiner les comptes des contrats liés aux services publics.

Cette commission est composée du maire et des membres suivants :

Membres titulaires :

- Jean-Louis GOMEZ
- Michel ROZELET
- Marie BENEDETTI-BANIOL
- Elodie VIGNAL
- Jean-Louis BRUN

Membres suppléants :

- Clotilde DOMINGO ROQUES
- Guy REVERBEL
- Marie-Claude NOUGARET
- Ludivine GIORGI-SOUBEYRAND
- Danielle BOUGETTE

Le conseil a décidé de procéder à la désignation à main levée et a approuvé la composition de la commission.



FINANCES LOCALES

Approbation du Règlement budgétaire et Financier pour le mandat

Le conseil a approuvé le nouveau règlement budgétaire et financier, qui fixe et harmonise les règles de gestion du budget de la commune, conformément à l'instruction M57.

Ce document précise les modalités de préparation et d'exécution du budget, renforce la cohérence des procédures et facilite leur compréhension par les élus et les services.

Le conseil a également abrogé le règlement budgétaire et financier précédemment en vigueur.



INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

Constitution de la commission d'appel d'offres

Le conseil a désigné les membres de la commission d'appel d'offres, à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Membres titulaires :

- Céline LASSORT
- Jean-Louis GOMEZ
- Jérôme BARTHOD
- Michel ROZELET
- Florence GUILHAUDIN

Membres suppléants :

- Emmanuelle ARNOLD-PHILIPPOT
- Guy REVERBEL
- Marie-Claude NOUGARET
- Sébastien RIVES
- Clément MOLLE

Après décompte des voix, cette liste a été élue.



INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

Constitution de la commission spécialisée en matière de délégation de services publics

Le conseil a désigné les membres de la commission spécialisée en matière de délégation de services publics, à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Membres titulaires :

- Céline LASSORT
- Jean-Louis GOMEZ
- Jérôme BARTHOD
- Michel ROZELET
- Florence GUILHAUDIN

Membres suppléants :

- Emmanuelle ARNOLD-PHILIPPOT
- Guy REVERBEL
- Marie-Claude NOUGARET
- Sébastien RIVES
- Clément MOLLE

Après décompte des voix, cette liste a été élue.



COMMANDE PUBLIQUE

Règlement intérieur des commissions d'appel d'offres et de la commission spécialisée en matière de délégation de service public

Le conseil a approuvé le règlement intérieur des commissions de la commande publique (CAO et CSDSP).

Ce règlement précise leurs modalités de fonctionnement, notamment pour l'attribution des marchés publics et des délégations de services publics.



INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

Création d'un comité « palavas animations festivités »

Le conseil a créé le comité « Palavas animations festivités », organe de démocratie participative chargé de proposer et coordonner la politique d'animations de la commune. Composé d'élus et de personnalités qualifiées, il contribue à définir la stratégie des festivités et à orienter les décisions de la collectivité, sous l'autorité du maire.

Ses actions sont mises en œuvre par la commune et il rend compte chaque année au conseil municipal.



INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

Renouvellement de la convention de partenariat pour la mise à disposition d'un environnement numérique de travail (ENT-Ecole) jusqu'à la fin du mandat

Le conseil a approuvé le renouvellement du plan de développement des usages du numérique à l'école dans le cadre du projet ENT-École.

Les dépenses correspondantes ont été validées pour les écoles Pierre et Marie Curie et Louis Pasteur.

Le conseil a autorisé le maire à signer la convention et tout document afférent.



INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

Centre Communal d'Action Sociale – Conseil d'Administration
Fixation du nombre de membres du conseil d'administration du CCAS

Le conseil a fixé la composition du conseil d'administration du CCAS à 5 représentants du conseil municipal et 5 membres nommés par le maire, en plus du maire président.



INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

Centre Communal d'Action Sociale – Conseil d'Administration
Élection des représentants du conseil municipal au CCAS

Le conseil a désigné les membres du conseil d'administration du CCAS, à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Membres :

- Marie-Claude NOUGARET
- Michel ROZELET
- Clotilde DOMINGO-ROQUES
- Sophie JOYES
- Clément MOLLE

Après décompte des voix, cette liste a été élue.



INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

Désignation des représentants composant le Comité de direction de l'office de tourisme

Le conseil a approuvé la désignation des membres du comité de direction de l'office de tourisme et a décidé de procéder à cette désignation à main levée.

Le comité est composé de deux collèges :

Collège des élus :

Titulaires : Pamela BESSIERE, Frédéric BOUSCAREN, Jean-Louis GOMEZ, Christian JEANJEAN, Sophie JOYES, Dominique MASSOT, Sébastien RIVES, Sandrine ARNAL
Suppléants : Emmanuelle ARNOLD-PHILIPPOT, Jérôme BARTHOD, Gaspard INGRATO, Christelle LARMIGNAT-CAPANO, Céline LASSORT, Iris MAROUANI, Patrick MATHEN, Danielle BOUGETTE

Collège socio-professionnel :

Titulaires : Paul COURTAUX, Alain JOYES, Pierre KAUP, Mélanie MASSOT, Bernard MAZZILLI, Anna RIGAL LARMIGNAT, Mathieu SANTORI
Suppléants : Martine ASSENS VALERA, Jean-Claude BORG, Arlette CAILLARD-BOURSAULT, Baptiste CANVILLE, Anne HIEBLOT, Jean-Frédéric SUTTEL, Jean-François VALET

Le conseil a approuvé cette composition.





INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

PORT DE PLAISANCE : Conseil d'administration

Le conseil a approuvé la désignation des représentants du conseil municipal au conseil d'administration de la Régie Autonome du Port de Plaisance.

Représentants :

- Christian JEANJEAN
- Dominique MASSOT
- Marie BENEDETTI-BANIOL
- Frédéric BOUSCAREN
- Christelle LARMIGNAT CAPANO
- Anthony BENEZETH
- Sophie JOYES
- Guy REVERBEL
- Jérôme JEANJEAN

Le conseil d'administration devra élire en son sein un président et un vice-président.



INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

Désignation d'un représentant titulaire et d'un suppléant à l'agence technique Départementale
« Hérault Ingénierie »

Le conseil a désigné Patrick MATHEN comme représentant titulaire et Frédéric BOUSCAREN comme suppléant à l'agence « Hérault Ingénierie ».

Cette désignation a été effectuée à main levée.



FINANCES LOCALES

Autorisations d'occuper le domaine public et prestations de services à titre gratuit accordées aux établissements publics, associations reconnues d'utilité publique ou présentant un intérêt public local

Le conseil a approuvé la gratuité de certaines occupations du domaine public et prestations de services, au profit de la commune, d'organismes publics et d'associations, dans le cadre de la régie du port de plaisance.

Ces mises à disposition sont accordées selon des conditions définies et valorisées financièrement.

Le conseil a également acté leur publication dans les documents budgétaires et a autorisé le maire à signer les actes correspondants.



INTERCOMMUNALITÉ

Approbation du Pacte de gouvernance de la Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or pour le mandat 2026-2032

Le conseil a approuvé le pacte de gouvernance de la Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or pour le mandat 2026-2032.

Ce pacte vise à renforcer la coopération entre l'agglomération et les communes, à améliorer le fonctionnement des instances et à mieux associer les élus aux décisions.



INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

Désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant à la Commission locale d'évaluation et de transfert de charges (CLET) de la Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or.

Le conseil a désigné Marie BENEDETTI-BANIOL comme représentante titulaire et Dominique MASSOT comme suppléant à la Commission locale d'évaluation et de transfert de charges.

Cette désignation a été effectuée à main levée.



INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

Désignation des représentants du conseil municipal à la SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENT DE LA RÉGION MONTPELLIÉRAINE

Le conseil a désigné Guy REVERBEL comme représentant du conseil municipal à la Société d'Équipement de la Région Montpelliéraine, à la fois à l'assemblée générale et au conseil d'administration.

Cette désignation a été effectuée à main levée.



INTERCOMMUNALITÉ

Désignation du représentant de la commune au sein des instances de la Société d'Économie Mixte (SEM) L'OR AUTREMENT

Le conseil a désigné Céline LASSORT comme représentant de la commune au conseil d'administration et aux assemblées générales de la SAEM L'Or Autrement.

Il a également autorisé les représentants à exercer les fonctions et mandats qui pourraient leur être confiés.



INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

SOCIETE PUBLIQUE LOCALE L'OR - AMÉNAGEMENT - Désignation du membre de l'assemblée spéciale et du représentant permanent aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Le conseil a désigné Céline LASSORT comme représentant de la commune à l'assemblée spéciale et aux assemblées générales de la SPL L'Or Aménagement.



INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

Désignation des représentants du conseil municipal au SIVOM des communes littorales de la baie d'Aigues-Mortes

Le conseil a désigné les délégués au SIVOM des communes littorales de la baie d'Aigues-Mortes.

Titulaires :

- Guy REVERBEL
- Pamela BESSIERE

Suppléants :

- Gaspard INGRATO
- Céline LASSORT

Après décompte des voix, cette liste a été élue.



INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

désignation des représentants du conseil municipal au SYNDICAT MIXTE D'ÉNERGIES DU DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT « HÉRAULT ÉNERGIES »

Le conseil a désigné Patrick MATHEN comme délégué titulaire et Christelle LARMIGNAT CAPANO comme suppléante au syndicat « Hérault Énergies ».

Cette désignation a été effectuée à main levée.



INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

CLE- SAGE - Désignation du représentant de la commune au sein de la commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE (Schéma d'aménagement et de gestion des eaux) du bassin versant Lez - Mosson - Étangs Palavasiens).

Le conseil a désigné Céline LASSORT pour représenter la commune à la commission locale de l'eau du SAGE Lez-Mosson-Étangs palavasiens.

Cette désignation a été effectuée à main levée.



INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

Désignation des membres siégeant à la commission de suivi de site de l'installation de stockage du Thôt

Le conseil a désigné Céline LASSORT comme représentante titulaire et Guy REVERBEL comme suppléant à la Commission de Suivi de Site du Thôt.



INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

Désignation d'un représentant au COFIL NATURA 2000 POSIDONIES

Le conseil a désigné Michel ROZELET pour représenter la commune au comité de pilotage Natura 2000 « Posidonies de la côte palavasienne » ainsi qu'aux réunions du bureau associé.



INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

Désignation des représentants du Conseil municipal au collège de Pérols

Le conseil a désigné Emmanuelle ARNOLD-PHILIPPOT comme membre titulaire et Sébastien RIVES comme suppléant au conseil d'administration du collège de Pérols.

Cette désignation a été effectuée à main levée.



INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

ASSOCIATIONS- adhésion de la commune

Le conseil a approuvé le renouvellement de l'adhésion de la commune aux associations suivantes pour la durée du mandat :

ANEL, UVTF, ANETT, APVF, AMF, Association des maires de l'Hérault, Maison de l'Europe Montpellier, CAUE, Fédération Française de Voile, Ligue de voile Occitanie, Comité départemental de voile, Association Comité français Yad Vashem « Villes et villages des justes de France », CEPRI, Association des Communes Maritimes d'Occitanie (ACMO), ANET, AVE, UVPO, Comité 21, Rivage de France, Villes et Villages où il fait bon vivre, Chaire OPTIMA.

Le conseil a autorisé le maire à signer les actes correspondants, à engager les dépenses et à désigner les représentants parmi les élus.



INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

Déclassement de tablettes numériques mises à disposition des conseillers municipaux sortants

Le conseil a approuvé le déclassement des tablettes numériques et leur don aux élus qui en avaient l'usage.

Les tablettes de Dominique MASSOT, Sébastien RIVES et Clotilde DOMINGO-ROQUES sont restées la propriété de la commune.



INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

Prise en charge de frais de réception de Didier DUBOUT et du dessinateur GASTON

Le conseil a approuvé la prise en charge des frais d'hébergement du dessinateur GASTON pour sa conférence et ses ateliers.

Il a également approuvé la prise en charge des frais de réception de Didier DUBOUT dans le cadre des visites commentées, comprenant l'hébergement, le transport et la restauration.

Le conseil a autorisé le maire à régler les dépenses correspondantes.



DOMAINE ET PATRIMOINE

Convention d'occupation du domaine public sur le Parking boulevard des Guilhems dans le cadre d'un permis de construire pour la construction d'un laboratoire de prélèvement médical

Le conseil a approuvé la signature d'une convention d'occupation du domaine public d'une durée de 15 ans pour trois places de stationnement, dont une PMR, boulevard des Guilhems.



DOMAINE ET PATRIMOINE

Convention d'occupation temporaire du domaine public – EXPLOITATION D'UNE FÊTE FORAINE
SAISON ESTIVALE

Le conseil a approuvé la convention relative à la fourniture et à la refacturation de l'électricité pour les forains dans le cadre de la fête foraine estivale 2026.

Il a autorisé le maire à signer les documents correspondants.



DOMAINE ET PATRIMOINE

Correction d'une erreur sur la délibération 7/2026

Le conseil a corrigé la délibération relative au projet d'ombrières photovoltaïques et a approuvé les nouvelles conditions d'occupation du domaine public.

La convention prévoit une durée de 31 ans et 6 mois



FINANCES LOCALES

Mise à disposition gratuite du parc du Levant au bénéfice du Syndicat AOC LANGUEDOC dans le cadre de la manifestation « IN VINO BALLESTRAS »

Le conseil a approuvé l'organisation de la manifestation « In Vino Ballestras » au parc du Levant Albert Edouard pour quatre dates en juin 2026.

Une convention a été établie pour définir les engagements du Syndicat AOC Languedoc et de la commune, notamment en matière d'organisation, de logistique, de communication et de sécurité.

Le conseil a autorisé le maire à signer la convention et tous les documents correspondants.



FINANCES LOCALES

Fixation d'une date butoir concernant le dépôt des demandes de subvention de fonctionnement par les associations

Le conseil a fixé au 30 octobre de l'année N-1 la date limite de dépôt des demandes de subvention, à compter de 2026.

Cette mesure vise à mieux organiser l'attribution des aides et à améliorer la gestion budgétaire.

Il est également rappelé que les subventions doivent être demandées avant le 31 décembre de l'année d'attribution, sous peine de caducité.



FINANCES LOCALES

BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES – choix du mode de provision

Le conseil a renouvelé, pour la durée du mandat, le recours à la méthode budgétaire pour les provisions pour risques et charges.

Ce choix permet d'assurer la continuité des écritures comptables et sera précisé dans le règlement budgétaire et financier.



FINANCES LOCALES

Mécanisme de Provisions

Le conseil a approuvé la mise en place de provisions pour anticiper certaines dépenses.

Une provision est prévue pour le compte épargne-temps, afin de couvrir une partie des jours de congés non pris que les agents peuvent se faire indemniser (à hauteur de 50 %).

Un dispositif est également mis en place pour les créances à risque : plus une dette est ancienne ou incertaine, plus elle est provisionnée (jusqu'à 100 %), afin d'anticiper les pertes éventuelles.



FINANCES LOCALES

Approbation des durées d'amortissement

Le conseil a approuvé la mise à jour des durées d'amortissement des biens, conformément à la nomenclature M57.

Ces règles précisent comment la commune répartit dans le temps la valeur des équipements (matériel, installations...), en fonction de leur durée d'utilisation.

L'amortissement est réalisé de manière linéaire à partir de la mise en service du bien, avec quelques simplifications pour les biens de faible valeur ou acquis en lot.

Le conseil a ainsi validé les durées et modalités d'amortissement applicables à partir de 2026.



FINANCES LOCALES

Cession d'un véhicule automobile

Le Conseil municipal a approuvé le déclassement et la cession d'un véhicule.



Ville de
PalavaslesFlots